les notabilités de la presse et du parlement, et dont l'idée lui appartenait en commun avec Garnier-Pagès l'aîné (Paris, 1842, in-8°, à deux colonnes; Pagnerre, édit.). Entré en 1840 au *National*, il y traita pendant six ans, aux côtés d'Armand Marrast, de Bastide, de Thomas et de Trélat, les questions d'économie politique, de finances, etc. Il y soutint surtout quatre années de suite, avec beaucoup de vigueur, sur la question des chemins de fer, une polémique qui fut remarquée. Dans l'intervalle, il avait publié une brochure ayant trait à une grave question de droit public : *De la régence* (in-32), faisant partie de la *Bibliothèque politique et philosophique*, éditée par Pagnerre. Il quitta le *National* en 1846, pour aller vivre dans la retraite, d'où les événements de 1848 le firent sortir. Dès le 25 février 1848, il fut nommé adjoint au maire de Paris, M. Garnier-Pagès jeune. En cette qualité, il eut à s'occuper de l'organisation municipale; il étudia et fit préparer, sur le modèle de la police de Londres, différents projets appliqués depuis à la police des rues de Paris. Le 6 mars, il suivit le maire de Paris au ministère des finances, devint sous-secrétaire d'Etat, et s'opposa, dans ce poste, à la création d'un papier-monnaie qui était alors réclamée. Envoyé à l'Assemblée constituante par le département des Landes, le quatrième sur huit, il fut quelques jours après, c'est-à-dire le 10 mai, nommé ministre des finances, en remplacement de M. Garnier-Pagès, appelé à faire partie de la commission exécutive. Ce fut en partie sur son initiative que l'Assemblée constituante put résister au mouvement du 15 mai. Aux journées de Juin, qu'il s'était efforcé de prévenir, il exposa sa vie pour comprimer le flot populaire; mais il s'opposa ensuite avec fermeté à la mise en état de siège, à la transportation sans jugement, à toutes les représailles enfin du parti vaincueur, et protesta contre l'adoption de ces mesures excessives en se retirant du pouvoir. Jusqu'à la fin de la session, M. Duclerc s'occupa avec beaucoup de zèle et d'intelligence des travaux législatifs; puis, quelques mois après, quand la Constituante donna sa démission sa dissolution, il rentra dans la vie privée, et reprit les études et les travaux de sa jeunesse. Plus tard, il se tourna vers les opérations industrielles. Appelé enfin en Espagne, comme un des administrateurs de la canalisation de l'Ebre, il a été placé, dans ces dernières années, à la tête du Crédit mobilier espagnol.

DUCLERCQ (Jacques), chroniqueur français du XVIe siècle, né en Artois en 1420, mort peut-être à Arras vers 1469. Il fut conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon et rédigea sur les événements de son temps des *Mémoires* extrêmement curieux, qui s'étendent depuis 1448 jusqu'à la mort de Philippe de Bon (1467). Ils sont loin d'avoir la valeur des romans de Froissart; mais on y trouve des faits qui ne sont point ailleurs. La première édition a été donnée par M. de Reiffenberg (Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°). Un manuscrit plus complet a été retrouvé à Arras par M. Quicherat.

DUCLO (Gaston), alchimiste français. V. DULCO.

DUCLOS (Samuel COTTEREAU), médecin, né à Paris, mort en 1715. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie des sciences (1666), devint médecin du roi, abjura le protestantisme et se fit capucin en 1685. Duclos s'attacha à fonder la science des médicaments sur la chimie expérimentale et contribua puissamment à répandre le goût de la chimie. Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France* (Paris, 1675); *Dissertations sur les principes des mixtes naturels* (Amsterdam, 1680).

DUCLOS (Marie-Anne DE CHÂTEAUNEUF, connue au théâtre sous le nom de Mademoiselle), célèbre tragédienne française, née en 1670, morte à Paris en 1748. Elle était fille d'un comédien de province et de Mlle Duclos, dont le père avait fait partie de la troupe dramatique du Marais. Ce dernier ayant acquis une certaine réputation dans son art, sa descendante adopta de préférence le nom de Duclos, sous lequel elle débuta à l'Académie royale de musique, avec fort peu de succès. Elle fut plus heureuse à la Comédie-Française, où elle joua, le 27 octobre 1693, le rôle de Justine, dans *Géta*, tragédie de Péchantré. Elle fut reçue à l'essai le 27 novembre suivant, et obtint, le 3 mai 1696, de doubler la Champmeslé, chargée alors des premiers rôles tragiques. Mlle Duclos ne tarda pas à se signaler dans un emploi pour lequel la nature semblait l'avoir créée. Sa beauté plus expressive que régulière, l'éclat de son organe, la fierté de ses attitudes, tout en elle révélait une spécialité de premier ordre. Elle joua le rôle d'Ariane avec un succès d'autant plus flatteur qu'il était dû à l'étude et à l'intelligence de l'interprète la plus consciencieuse de Th. Corneille, la Champmeslé. Elle exerçait un singulier prestige sur ses auditeurs, leur imposant la terreur ou la pitié, à son gré, et presque dans le même passage. Lamotte célèbra ses talents dans une ode qu'il lui adressa et dont nous extrayons les passages suivants :

Ah! que t'aime à te voir, en amante abusée,
Le visage noyé de pleurs,

Hors l'inflexible cœur du parjure Thésée,
Toucher, emporter tous les cœurs!
Mais quel nouveau spectacle! Ah! c'est Phèdre elle-même
Livrée aux plus ardents transports :
Thésée est son époux, et c'est son fils qu'elle aime!
Dieux! quel amour! mais quel remords!
De tous nos mouvements es-tu donc la maîtresse?
Tiens-tu notre cœur dans tes mains?
Tu feins le désespoir, la haine, la tendresse,
Et je sens tout ce que tu feins.

Malgré ce témoignage et la faveur constante du public, Mlle Duclos eut le tort de s'abandonner trop souvent à une emphase déclamatoire peu digne d'une grande artiste. Son caractère était, du reste, aussi énergique que son talent. Le public de la Comédie-Française en fit l'expérience à la première représentation d'*Inès de Castro*, tragédie de Lamotte. L'apparition subite des enfants ayant excité de grands éclats de rire et quelques mauvaises plaisanteries, Mlle Duclos, qui jouait Inès, en fut indignée; elle interrompit son rôle et s'écria : « Ris donc, sot de parterre, à l'endroit le plus touchant de la tragédie. » Par un hasard sans exemple, ces paroles, loin d'indisposer les spectateurs, excitèrent d'unanimes applaudissements.

Une anecdote dont cette actrice fait les frais est assez amusante. Un jour, mademoiselle, lui dit-on un jour dans une société, que vous ne vous rappelez plus votre *Credo*. — Ah! par exemple! s'exclame Ariane, voilà qui est trop fort! Eh bien, tous allez perdre votre pari : *Pater noster*, *qui*... Aidez-moi donc un peu; je ne me souviens plus du reste. »

A un âge où d'ordinaire les sens ne parlent plus guère, la célèbre tragédienne, dont le cœur, paraît-il, avait moins vieilli que le visage, s'éprit d'une folle passion pour Duchemin, fils d'un de ses commerçants. Elle voulut l'arracher à ses voies honteuses en essayant de lui faire entendre le langage de la raison, tout fut inutile : le 18 avril 1725, Mlle Duclos, âgée de plus de cinquante-cinq ans, épousa Pierre-Jean, qui avait dix-sept. Un avait dix-sept. Le résultat d'une telle union se devine aisément. La vieille épouse éprouva réellement dans son ménage toutes les tortures qu'elle simulait à la scène. Dès qu'elle vit enfin forcée d'intenter un procès à son mari, et obtint, au mois de février 1730, un jugement qui les séparait de corps et de biens. Privée de ses ressources, Mlle Duclos s'entêta à rester au théâtre, au risque de compromettre sa réputation, alors que tout un art ne pouvait lutter contre l'aurore de la Lecouvreur et de Mlle de Seine (Mme Quinaut-Dufresne). Elle ne se retira qu'en 1736, avec la pension ordinaire de 1,000 livres, un supplément aux *Considérations sur les mœurs de ce siècle*. Mais, pour le sujet et pour ses détails, ce mémoire n'est qu'un supplément aux *Confessions du comte de* ***. L'amour n'y a d'autre forme que la fatuité, l'indécence et l'intrigue. »

Duclos avait été nommé par ses compatriotes maire de Dinan en 1747. Il avait aussi représenté le tiers état de sa ville natale aux Etats de Bretagne. Les Etats lui obtinrent des lettres de noblesse. Mais bientôt ses occupations à Paris comme historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre de l'Académie des inscriptions, le contraignirent de renoncer à ses fonctions de maire de Dinan.

Il jouissait d'une grande considération, ce qu'il devait à son caractère et au talent avec lequel il savait éviter d'être désagréable. Rousseau, dans ses *Confessions*, l'appelle un « homme droit et adroit. » Quant à ses mœurs, elles étaient restées les mêmes : « Pour vous, Duclos, lui disait la comtesse de Rochefort, il ne vous faut que du vin, du fromage et la première venue. »

Il se reprenait désormais dans des travaux d'érudition. En sa qualité de membre de l'Académie des inscriptions, il écrivit divers mémoires sur les druides, la langue celtique, les origines de la langue française, la jurisprudence féodale relativement au duel et aux épreuves par les éléments, les jeux et la déclamation scéniques chez les anciens. Comme académicien de l'Académie française, il fit adopter l'habitude de proposer l'éloge des grands hommes pour prix d'éloquence, au lieu des sujets banals qu'on avait contraints l'histoire de traiter auparavant. Il donna lui-même un exemple du genre en faisant l'*Eloge de Fontenelle*. Il eut, dit-on, une grande part aux travaux préparatoires de l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française*. Enfin il publia en 1754 (1 vol. in-12) des *Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*.

Pendant un séjour fait à Rennes dans sa jeunesse, Duclos avait, comme on a vu, eu l'occasion de se lier avec La Chalotais. Lors de la condamnation de celui-ci, le rapport de Calonne se vendait jusque dans les Tuileries. Un des amis de Duclos l'y rencontra et lui dit : « Le croiriez-vous? Ici, aux Tuileries, en plein jour, voilà cet infâme rapport qui se vend! — Comme le juge, » répondit Duclos. Peu de temps après, trouvant Calonne dans une maison où il était invité à

y fut admis. Le gros de l'enseignement consistait dans l'étude du blason; cependant on pouvait à la rigueur y apprendre la langue française. Après un séjour de cinq ans à l'académie de la rue de Charonne, où il eut pour maître l'abbé de Dangeau, Duclos put faire sa seconde et sa rhétorique au collége d'Harcourt. Il déclara ensuite à sa mère qu'il voulait embrasser la carrière du barreau; mais il ne prit qu'une inscription. La pension que lui servait sa mère était consacrée à une vie de désordre, qui ne dura cependant pas assez longtemps pour influer beaucoup sur son caractère. Comme il traversait un jour le pont Saint-Michel, en compagnie de vauriens comme lui, ils rencontrèrent un homme que des archers avaient appréhendé pour dettes. Duclos tira l'épée contre les archers pour faire comme ses camarades. Le prisonnier fut délivré; mais Duclos, qui n'était pas un grand personnage, aurait pu payer cher cet esclandre s'il ne s'était caché. Ce fut pour sa mère un prétexte de le rappeler auprès d'elle (1725). L'année suivante, il connut à Rennes l'avocat général La Chalotais, puis de la tragédie. Par un hasard sans exemple, ces paroles, loin d'indisposer les spectateurs, excitèrent d'unanimes applaudissements.

Une anecdote dont cette actrice fait les frais est assez amusante. Un jour, mademoiselle, lui dit-on un jour dans une société, que vous ne vous rappelez plus votre *Credo*. — Ah! par exemple! s'exclame Ariane, voilà qui est trop fort! Eh bien, tous allez perdre votre pari : *Pater noster*, *qui*... Aidez-moi donc un peu; je ne me souviens plus du reste. »

A un âge où d'ordinaire les sens ne parlent plus guère, la célèbre tragédienne, dont le cœur, paraît-il, avait moins vieilli que le visage, s'éprit d'une folle passion pour Duchemin, fils d'un de ses commerçants. Elle voulut l'arracher à ses voies honteuses en essayant de lui faire entendre le langage de la raison, tout fut inutile : le 18 avril 1725, Mlle Duclos, âgée de plus de cinquante-cinq ans, épousa Pierre-Jean, qui avait dix-sept. Un avait dix-sept. Le résultat d'une telle union se devine aisément. La vieille épouse éprouva réellement dans son ménage toutes les tortures qu'elle simulait à la scène. Dès qu'elle vit enfin forcée d'intenter un procès à son mari, et obtint, au mois de février 1730, un jugement qui les séparait de corps et de biens. Privée de ses ressources, Mlle Duclos s'entêta à rester au théâtre, au risque de compromettre sa réputation, alors que tout un art ne pouvait lutter contre l'aurore de la Lecouvreur et de Mlle de Seine (Mme Quinaut-Dufresne). Elle ne se retira qu'en 1736, avec la pension ordinaire de 1,000 livres, un supplément aux *Considérations sur les mœurs de ce siècle*. Mais, pour le sujet et pour ses détails, ce mémoire n'est qu'un supplément aux *Confessions du comte de* ***. L'amour n'y a d'autre forme que la fatuité, l'indécence et l'intrigue. »

Duclos avait été nommé par ses compatriotes maire de Dinan en 1747. Il avait aussi représenté le tiers état de sa ville natale aux Etats de Bretagne. Les Etats lui obtinrent des lettres de noblesse. Mais bientôt ses occupations à Paris comme historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre de l'Académie des inscriptions, le contraignirent de renoncer à ses fonctions de maire de Dinan.

Il jouissait d'une grande considération, ce qu'il devait à son caractère et au talent avec lequel il savait éviter d'être désagréable. Rousseau, dans ses *Confessions*, l'appelle un « homme droit et adroit. » Quant à ses mœurs, elles étaient restées les mêmes : « Pour vous, Duclos, lui disait la comtesse de Rochefort, il ne vous faut que du vin, du fromage et la première venue. »

Il se reprenait désormais dans des travaux d'érudition. En sa qualité de membre de l'Académie des inscriptions, il écrivit divers mémoires sur les druides, la langue celtique, les origines de la langue française, la jurisprudence féodale relativement au duel et aux épreuves par les éléments, les jeux et la déclamation scéniques chez les anciens. Comme académicien de l'Académie française, il fit adopter l'habitude de proposer l'éloge des grands hommes pour prix d'éloquence, au lieu des sujets banals qu'on avait contraints l'histoire de traiter auparavant. Il donna lui-même un exemple du genre en faisant l'*Eloge de Fontenelle*. Il eut, dit-on, une grande part aux travaux préparatoires de l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie française*. Enfin il publia en 1754 (1 vol. in-12) des *Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*.

Pendant un séjour fait à Rennes dans sa jeunesse, Duclos avait, comme on a vu, eu l'occasion de se lier avec La Chalotais. Lors de la condamnation de celui-ci, le rapport de Calonne se vendait jusque dans les Tuileries. Un des amis de Duclos l'y rencontra et lui dit : « Le croiriez-vous? Ici, aux Tuileries, en plein jour, voilà cet infâme rapport qui se vend! — Comme le juge, » répondit Duclos. Peu de temps après, trouvant Calonne dans une maison où il était invité à

dîner, il prit son épée et son chapeau, puis s'adressa en ces termes au maître de la maison, de manière à être entendu de de Calonne et de toute l'assistance : « Vous ignoriez donc, monsieur, que je ne pouvais me trouver avec cet homme-là? » Aussi Duclos dut s'éloigner de Paris pendant quelque temps et alla voyager en Italie, où il recueillit des notes publiées plus tard (1791) sous le titre de : *Considérations sur l'Italie*. Ses fonctions d'historiographe avaient mis Duclos à même de connaître les secrets de l'Etat. « Il eut, dit M. Villemain, toute facilité pour bien voir et bien juger. Les portefeuilles lui furent ouverts. Archives de ministères, confidences de ministres et de favorites, rien ne lui manqua; mais cela, même sous Louis XV, devait réduire l'histoire aux proportions de *Mémoires secrets*. Duclos a été le Procope de ce temps, mais sans avoir fait, comme l'historien byzantin, la contre-partie officielle et flatteuse; il n'a écrit que les anecdotes. C'était son tour d'esprit, son attrait; sous ce rapport, les deux volumes qu'il a laissés sur Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV, nous paraissent moins un livre d'histoire qu'une suite de tableaux de mœurs. Dans ce genre, du moins, ce livre est très-remarquable et très-piquant, et n'a guère perdu que par l'écrasant voisinage de Saint-Simon. » Cet ouvrage parut en 5 vol. in-8° (Paris, 1790-1791).

On a de Duclos un portrait fort ressemblant, écrit par un grand seigneur philosophe de ses amis, M. de Forcalquier-Brancas : « L'esprit étendu, l'imagination bouillante, le caractère doux et simple, les mœurs de la bonne société, les manières d'un étourdi; ses principes, ses idées, ses mouvements, ses expressions, tout était vif et ferme. Emporté par les passions jusqu'au transport, il les abandonne dès qu'elles s'écartent du chemin de la probité; il n'a pas besoin d'être ramené dans les bornes par ses réflexions; un instinct heureux, aussi sûr que ses principes, et qui ne le quitte pas, même dans l'ivresse des sens, l'a conduit, sans jamais l'égarer, à travers l'écueil des passions. Il n'a que de l'amour-propre et point d'orgueil. Il cherche l'estime et non les récompenses. Il sait un gré infini à ceux qui le connaissent de bien sentir tout ce qu'il vaut. Il cherche, par de nouveaux efforts, à convaincre de la supériorité de ses lumières ceux qui n'en ont pas encore bien démêlé toute l'étendue; mais il pardonne au roi de ne l'avoir pas fait ministre, aux seigneurs d'être plus grands que lui, et aux gens de son état d'être plus heureux. Il regarde le mot de gloire comme le premier des biens, et les chaînes que son cœur lui donne sans cesse comme des preuves de cette liberté : c'est sous cette couleur qu'il les reçoit sans s'en apercevoir... »

Lui-même, sollicité de faire son portrait, s'est peint comme il suit : « Je ne sais, dit-il, si le portrait sera vrai; mais je suis sûr d'en avoir l'intention la plus sincère.

» Je me crois de l'esprit, et j'ai la réputation d'en avoir; il me semble que mes ouvrages le prouvent. Je dois même connaître moi-même suffisamment prétendant que je suis supérieur à mes ouvrages. L'opinion qu'on a de moi à cet égard vient de ce que, dans la conversation, j'ai un ton tout simple à moi, qui, n'ayant rien de gêné, d'affecté ni de recherché, est à la fois singulier et naturel. Il faut que cela soit, car je ne le sais que par ce qu'on m'en a dit; je ne me suis jamais entendu moi-même. Il n'est pas rare qu'on prenne dès la première entrevue l'opinion qu'on a de mon esprit. Je rougis dans ce moment du témoignage que je me rends, mais je le crois juste. Avant de passer à l'article du cœur, je dois dire quelque chose de l'amour-propre, qui participe toujours de l'esprit et du cœur.

» Je suis né avec beaucoup d'amour-propre; mais je sens que j'en ai perdu une partie, sans qu'il soit aisé aux autres de s'en apercevoir. Je ne dois paraître modeste qu'à ceux dont je ne me soucie pas. La franchise et l'amour-propre est une preuve de mon estime et de mon goût pour ceux à qui je le montre. J'ai là-dessus la confiance la plus maladroite : je devrais savoir que l'on suppose toujours un homme plus d'amour-propre qu'il n'en montre, et j'en montre quelquefois plus que je n'en ai; par exemple, lorsque je crois que l'on veut me rabaisser, je me révolte, et je crois devoir me rendre justice : je dis de moi tout ce que je pense et sens, et la contradiction me fait peut-être penser de moi plus de bien qu'il n'y en a.

» A l'égard de mon cœur, j'en parlerai comme de mon esprit. Je l'ai bon, et j'en ai la réputation; mais il n'y a que moi qui sache jusqu'à quel point je suis un bon homme. Je suis très-colère, nullement haineux; et, ce qui est rare parmi les gens de lettres, sans jalousie : mes confrères me le disent. Je ne suis pas grossier, mais trop peu poli pour le monde que je vois. Je n'ai jamais travaillé sur moi, et je ne crois pas que j'y eusse réussi. J'ai été très-libertin par force de tempérament, et je n'ai commencé à m'occuper sérieusement des lettres que rassasié de libertinage, à peu près comme les femmes qui donnent à Dieu ce que le diable ne veut plus. Il est pourtant vrai qu'ayant bien étudié pendant ma première jeunesse j'avais un assez bon fonds de littérature que j'entretenais toujours par goût, sans imaginer que je dusse un jour en faire ma profession. »

C'est ce bon fonds de littérature qui a sauvé Duclos, qui en a fait un philosophe à part entre les philosophes du XVIIIe siècle. Ami de tous, et ne ressemblant à aucun, il a pu, sans monter au premier rang, produire des œuvres estimables, qui permettent de lui assigner une très-honorable place parmi eux, comme satellite volontaire des maîtres et des plus grands. En somme, on peut le regarder comme une des personnalités saillantes de cet étrange XVIIIe siècle.

Les *Œuvres complètes* de Duclos (10 vol. in-8°), précédées d'une notice remarquable de M. Auger, ont été publiées pour la première fois en 1806.

On peut consulter sur Duclos : Grimm, *Correspondance*; Villenave, notice qui précède l'édition Belin (3 vol. in-8°) des *Œuvres* de Duclos (1821); Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* (t. IX); Villemain, *Tableau du XVIIIe siècle* (t. II); Brieude, *Eloge de Duclos, historiographe de France, l'un des garants de l'Académie, etc.* (Paris, in-8°), etc.

DUCLOS (Jean-François), poëte français, né à Toulouse en 1705, mort dans cette ville en 1752. Il exerça la profession d'avocat près le parlement de Toulouse, employa ses loisirs à cultiver la poésie, devint membre de l'Académie de cette ville en 1737, et fut appelé, en 1751, à faire partie de l'Académie des inscriptions. Duclos a laissé des traductions de l'*Oraison de Cicéron pour le poëte Archias*, de *Cinq élégies de Tibulle*, de l'*Epître aux Pisons* de Virgile, de la *Sixième satire* du premier livre d'Horace, etc. On lui doit des dissertations *Sur la sainte ampoule*, sur les *Jeux floraux de l'ancienne Rome*, une *Histoire de la parure et des ornements des femmes*, une *Ode sur l'enthousiasme*, un discours couronné aux jeux Floraux sur ce sujet : *Le Vice même est obligé de rendre hommage à la Vertu*. Enfin on trouve plusieurs jolies pièces de vers de Duclos dans le recueil intitulé : le *Conservateur* ou *Choix de morceaux rares et d'ouvrages curieux* (38 vol. in-12).

DUCLOZ-DUFRESNOY (Charles - Nicolas), économiste français, né à Montcornet (Picardie) en 1733, mort à Paris en 1792. Notaire à Paris avant la Révolution, il fut élu, en 1789, député suppléant aux états généraux, se prononça contre la création du papier-monnaie et périt sur l'échafaud. On a de lui : *Jugement important sur les questions qui intéressent le tiers état* (Paris, 1788); *Origine de la caisse d'escompte* (Paris, 1789); *Réflexions sur l'état de nos finances* (1789); *Calcul du capital de la dette publique* (1790).

DUCOMMUN (Jean - Pierre - Nicolas), dit **Véron**, littérateur français, né à Montéchéroux (près de Montbéliard) en 1688, mort en 1745. Bien qu'homme d'église et pasteur réformé, il se singularisa par des productions aussi étranges que peu convenables à son état. Il avait fait ses études au séminaire protestant de Tubingue. Il se voua à l'enseignement, parcourut la Suisse et professa la langue française à Halle. En 1725, il revint dans son pays, où il desservit avec peu de zèle jusqu'à sa mort la petite paroisse d'Etupes. On a de lui : les *Yeux, etc.* (Cologne, 1715, pet. in-8°); le *Nez* (Cologne, 1717); les *Dents* (Cologne, 1720), récréations beaucoup plus tard sous ce titre : *Eloge du sein des femmes* (Paris, 1800, in-18). Ces trois opuscules ont paru en un volume intitulé : les *Yeux, le nez et les dents, ouvrages curieux, galants et badins* (Amsterdam, 1750, in-8°). On doit encore à Ducommun : les *Fables de La Motte, mises en prose* (Montbéliard, 1731, pet. in-8°); des *Quatrains* (Neuchâtel, 1740, in-8°), ouvrage qui contient plusieurs épigrammes d'Owen assez bien traduites. Ducommun mérite d'occuper une petite place dans le panthéon des écrivains excentriques.

DUCONTANT DE LA MOLLETTE, théologien français. V. CONTANT (du).

DUCORNET (Louis-César-Joseph), peintre français, né sans bras, en 1806, à Lille, mort en 1856. Il trouva dans une volonté forte des ressources que lui avait refusées la nature. A défaut de mains, il se servit des pieds, et parvint à manier le crayon et le pinceau avec une dextérité véritablement merveilleuse. Pour ne pas fatiguer des organes auxquels il avait donné une si noble destination, il marchait à peine : son père le montait sur l'échauffaude placé devant son chevalet, l'en redescendait ensuite, pour lui éviter tout ce qui pouvait nuire à la délicatesse de ses pieds. Watteau, directeur de l'école de dessin de Lille, choisit parmi ses premières ébauches de l'artiste, l'admit à cette école en 1819. L'année suivante, Ducornet remporta la médaille de 2e classe, et, en 1822, un premier prix. La ville de Lille lui accorda une pension de 300 fr.; une autre pension de 1,200 fr. lui fut donnée par Louis XVIII, en 1824, sur la recommandation du peintre Gérard. Ces encouragements permirent de venir à Paris, où il acheva de se perfectionner dans l'atelier de Lethière. Voici ses tableaux les plus remarquables : les *Marchands d'esclaves* (1823), au musée d'Arras; *Marguerite consultant une fleur pour savoir si elle est aimée de Faust* (1834); *Apparition du Christ à Madeleine* (1835); le *Repos de la sainte Famille en Egypte* (1841); *Saint Denis prêchant dans les Gaules* (1846), à l'église Saint-Louis en l'Ile, à Paris; *Vision de sainte Philomène* (1846); le *Nid de mésanges* (1848); portrait du général Régner (1849), au musée de Lille; *Gloria in altissimis Deo* (1850), à l'église d'Auxy-le-Château (Pas-de-Calais); la *Belle Edith* (1855), au château de Compiègne. Les ouvrages de Ducornet se distinguent par la richesse du coloris; ils appartiennent à l'école romantique.

DUCOS (Roger), conventionnel, directeur et consul, né à Dax en 1754, mort en 1816. Avocat à l'époque de la Révolution, il fut nommé, en 1792, député à la Convention nationale par les électeurs des Landes. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, siégea constamment sur les bancs de la Plaine, se prononça toujours pour le parti vainqueur, mais resta étranger aux excès de la réaction thermidorienne. Il entra au conseil des Cinq-Cents, occupa le fauteuil dans la fameuse journée du 18 fructidor an V, et devint simple juge de paix à la fin de son mandat. Il occupait ces modestes fonctions dans son département, lorsque, à la suite du coup d'Etat parlementaire du 30 prairial an VII, il fut nommé membre du Directoire exécutif, par l'influence de Barras. L'un des auteurs de la journée du 18 brumaire, il entra, comme troisième consul, dans la nouvelle combinaison gouvernementale. A la première réunion qu'il eut avec ses deux collègues, Sieyès ayant demandé lequel des trois présiderait : « Vous voyez bien, dit Roger Ducos, que c'est le général qui préside. » En effet, Bonaparte s'était emparé tout d'abord du fauteuil. Remplacé par Lebrun, Ducos eut pour se consoler la vice-présidence du Sénat. Plus tard, sa parfaite docilité lui valut le titre de comte, la sénatorerie d'Orléans, et bien d'autres faveurs. Il vota la déchéance de Napoléon en 1814, fut élevé à la pairie pendant les Cent-Jours, mais dut prendre le chemin de l'exil en 1816, par suite de la loi contre les régicides. Il périt, au mois de mars, près d'Ulm, en s'élançant de sa voiture prête à verser. Roger Ducos était d'une nullité proverbiale : il est peut-être le seul homme de la Révolution qui parvint à une haute fortune sans la justifier par quelque talent.

DUCOS (Nicolas), général et baron de l'Empire, frère du précédent, né à Dax en 1750, mort à Saint-Omer en 1823. Il entra au service en 1774, fit les campagnes d'Italie pendant la Révolution, combattit en Allemagne et en Espagne, siégea au Corps législatif de 1804 à 1810, et reçut le commandement de Longwy pendant les Cent-Jours. Sommé de rendre la place, par le prince de Hesse-Homburg, qui la bombardait, il répondit : « Je rendrai la ville quand mon mouchoir brûlera dans ma poche. » Il ne se retira que sur l'ordre formel de Louis XVIII.

DUCOS (Jean-François), conventionnel girondin, né à Bordeaux en 1765, décapité le 31 octobre 1793. Il était fils d'un riche négociant. Il s'enthousiasma très-jeune pour les doctrines philosophiques du siècle, et accueillit avec transport la Révolution, qui promettait de les réaliser. Elu à l'Assemblée législative, il y siégea à l'extrême gauche, puis passa à la Convention, où il se prononça pour la mort de Louis XVI, sans appel au peuple ni sursis, contrairement à l'opinion de ses amis de la Gironde. Il se sépara d'eux en bien d'autres circonstances. Ainsi, il désapprouvait leurs conciliabules chez Mme Roland; il était loin de partager leurs velléités fédéralistes, et il faisait de louables, mais inutiles efforts, pour les réconcilier avec la Montagne. Porté néanmoins sur la liste de proscription du 31 mai, il dut à Marat d'en être effacé. Quelques opinions erronées, fit observer l'*Ami du peuple*, ne suffisent pas pour faire regarder le jeune député de Bordeaux comme un chef contre-révolutionnaire. Ducos prit une part active à la discussion de l'acte constitutionnel présenté peu après par le comité de Salut public; mais, pour se justifier aux yeux de ses amis de l'exception dont il avait été l'objet sur la demande de leur plus redoutable adversaire, après la mort de Marat, il attaqua sa mémoire avec beaucoup de violence, au point que la veuve de celui-ci vint s'en plaindre à la Convention, dans la séance du 8 août. La véhémence de ses discours contre les montagnards montra dès lors qu'il cherchait à partager le sort des députés proscrits. Bientôt ses vœux furent accomplis : on l'enveloppa dans le décret du 3 octobre, qui traduisait au tribunal révolutionnaire les plus illustres des girondins. Condamné à mort avec eux, il cria *Vive la République!* de toute la force de ses poumons, en plaçant sa tête sous l'instrument fatal. Il n'était âgé que de vingt-huit ans. Boyer-Fonfrède, son beau-frère, qui périt en même temps, n'en avait que vingt-sept.

DUCOS (Mlle DE LA BOYE, dame), femme de lettres, née en 1776, morte en 1820. Belle, instruite, spirituelle surtout, elle épousa le fils d'un riche négociant de Bordeaux. Ducos, d'abord homme de lettres, puis successivement receveur général à Amiens, à Arras, et, enfin, régent de la Banque de France. Mme Ducos a écrit plusieurs volumes qui furent très-goûtés sous le premier Empire. Parmi ces ouvrages, notons : *Marie de Saint-Clair* (1798, 2 vol. in-12); *Lettres de Louise et de Valentine* (1811, 2 vol. in-12).

DUCOS (Théodore), ministre français, né à Bordeaux le 22 août 1801, mort le 17 mars 1855. Il était neveu du conventionnel Roger Ducos et du baron Nicolas Ducos qui défendit bravement Longwy en 1815. Il appartenait au commerce bordelais. Négociant et juge au tribunal de commerce, il remplit un rôle actif, se fit remarquer par divers travaux, notamment par un rapport sur les douanes, et, en 1834, fut élu député de Bordeaux contre le candidat de l'administration. Il siégea à la gauche et vota avec elle dans toutes les questions importantes : pour la liberté du commerce, contre les lois de septembre sur la presse, contre la dotation du duc de Nemours, pour l'extension des incompatibilités entre le mandat de député et les fonctions publiques. Il repoussa les taxes imposées au commerce des vins; il demanda pour son département le chemin de fer de la Teste et l'amélioration du cours de la Garonne; il fit aussi des rapports remarqués sur la pêche, sur la police du roulage, etc.

Après le 24 février 1848, il fut élu représentant à l'Assemblée constituante, et devint un des membres les plus actifs du parti de l'ordre. Il demanda la dissolution des ateliers nationaux, rédigea le rapport de la commission chargée de vérifier les comptes du gouvernement provisoire, et fit partie du cercle de la rue de Poitiers.

En 1849, aux élections pour l'Assemblée législative, il ne fut pas réélu dans la Gironde; mais il avait pris à Paris une place importante dans le mouvement parlementaire; il y fut porté comme candidat de l'Union électorale et fut élu. Le 9 janvier 1850, il fut nommé ministre de la marine, en remplacement de l'amiral Romain-Desfossés; mais, quinze jours après, le ministère tout entier se retirait devant un vote de défiance de l'Assemblée à la suite de la destitution du général Changarnier.

M. Théodore Ducos fut rappelé au ministère de la marine dans le cabinet qui, formé après le coup d'Etat du 2 décembre, avec MM. de Morny, Fould, Rouher, Magne, Fortoul. Il conserva ce portefeuille jusqu'à sa mort, et se fit remarquer par son ardeur au travail, par une grande intelligence des affaires maritimes. Une part des grandes améliorations actuelles remonte à son administration. Il commença résolûment la transformation de la flotte en y introduisant les navires à vapeur; il fit de nouveaux règlements pour la pêche côtière et la police de la navigation, pour le conseil d'amirauté, pour le personnel de l'administration centrale, pour l'inscription maritime, pour l'organisation des commissariats de marine, pour le service de l'aumônerie de la flotte et pour le service sanitaire. Il attacha son nom à une réorganisation de l'infanterie de marine, des matelots canonniers et du génie maritime. Il règlementa aussi d'une manière nouvelle la surveillance des fournitures de bois et de vivres.

Il participa à la décision qui transférait à Cayenne les bagnes de Rochefort et de Toulon; il seconda la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par le contre-amiral Fabvier-Despointes, et l'extension de la puissance française au Sénégal par le colonel Faidherbe.

L'excès de travail auquel il se livra à l'occasion de la guerre d'Orient, dans laquelle la marine française eut un rôle important, détermina une maladie à laquelle M. Théodore Ducos succomba presque subitement.

— Son frère aîné, préfet du département de Lot-et-Garonne, mourut peu de temps après lui.

DUCOUD-LABORDE, héroïne des guerres de l'Empire, connue aussi sous le sobriquet de **Breton - Double**. Son mari, compris dans une levée en masse, est obligé de quitter son hameau; il part; quelques mois se passent; les nouvelles attendues n'arrivant pas, Breton-Double se décide à les aller chercher elle-même. Elle sort de sa cabane, puis de son village; elle va, elle court à la recherche de son mari et, l'ayant trouvé, ne veut plus le quitter; malgré son sexe, on l'enrôle, ou du moins on lui permet de suivre, sous l'habit militaire, le 6e régiment de hussards, dans lequel sert Poncet en qualité de maréchal des logis.

« Au mois de septembre 1806, racontent les historiens des *Fastes militaires de la France*, Napoléon passait, dans le Champ-de-Mars, une grande revue de ses troupes, chargées des lauriers des Pyramides et du mont Thabor. Il avait déjà galopé devant le front de plusieurs régiments, lorsqu'il arriva en face du 6e hussards, hors des rangs duquel il remarqua un jeune cavalier volontaire. Surpris d'une telle infraction à la discipline, l'empereur alliait exprimer son mécontentement au colonel; mais celui-ci, se hâtant de le prévenir, sollicita la grâce du coupable, en priant Sa Majesté de l'interroger.

» — Qu'il approche donc! » dit Napoléon.

Le hussard lança son cheval au galop, et s'avança vers l'empereur, qui lui demanda son nom :

» — Mon nom est Ducoud-Laborde, répondit le volontaire, mais le régiment m'appelle Breton-Double.

» — Pourquoi as-tu quitté les rangs?

» — Je n'y suis jamais entrée; j'ai toujours servi le régiment comme volontaire, ne vou-